

Le futur réseau routier national

- Itinéraires du projet de décret soumis à l'avis des départements.
- Compléments apportés à l'issue de la consultation des départements.
- Itinéraires qui seront ajoutés au réseau routier national lorsqu'ils auront été réalisés.
- Liaisons envisagées qui se substitueront le cas échéant à des itinéraires actuels.
- Routes départementales en cours de reclassement dans le réseau national.
- Routes nationales non conservées à la suite de la consultation des départements.

Cette carte est disponible sur le site internet du ministère.
www.equipement.gouv.fr

